



PROCÈS-VERBAL  
de l'assemblée générale spéciale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue 18 février 2015  
au Centre St-Pierre, Montréal

*Notre cœur bat à gauche*

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Manon Perron, secrétaire générale  
Patrice Benoît, trésorier  
Suzanne Audette, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Alain Ouimet, 1<sup>er</sup> vice-président

### Conseil syndical

Kim Boyer, CASS  
Normand-Marc Croteau, LGBT (substitut)  
Madeleine Ferland, éducation  
Michèle Saint-Denis, solidarité internationale  
Ramatoulaye Diallo, immigration et rel. ethnoculturelles  
Étienne Guérette, jeunes  
Judith Huot, front de lutte santé et services sociaux  
Patrick St-Pierre, droit au travail  
Linda Boisclair, condition féminine

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Après avoir souhaité la bienvenue à toutes et à tous à cette assemblée générale spéciale qui porte sur les perturbations économiques, la grève et autres moyens de résistance, la présidente rappelle que ce n'est pas l'action qui manque.

En plus de multiplier les compressions, de transformer de fond en comble le rôle de l'État en vue de faciliter le chemin aux classes dominantes et aux élites financières, le gouvernement y va rondement en méprisant totalement et ouvertement le peu d'apparence de démocratie qu'il aurait pu se garder en adoptant le projet de loi 10 sous le bâillon, avant même l'ouverture de la session parlementaire, c'est tout simplement scandaleux.

Où était l'urgence pour le Québec ? Il s'agit plutôt de l'urgence à mettre en place les fondements de la vision d'un ministre et d'un gouvernement qui agissent de manière autoritaire, antidémocratique, une vision sans aucun égard à la qualité des services à la population et qui ouvre toute grande la porte à la privatisation de nos services publics.

Nous n'avons pas attendu pour manifester notre colère. Vigile le vendredi 6 février, suivie d'une occupation de 14 ou 15 bureaux de députés et ministres partout à travers le Québec, le lundi 9. À Montréal, nous avons visité le ministre Coiteux à son bureau et le ministre Daoust au Mount-Royal Club. L'urgence pour l'avenir du Québec doit s'incarner dans notre mobilisation. C'est d'ailleurs la raison de cette assemblée générale spéciale.

On a toutes et tous un rôle à jouer pour intensifier la mobilisation et créer un rapport de force à la hauteur des attaques qui nous sont faites. La place est maintenant aux débats.

## **2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS**

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## **3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD**

Dominique Daigneault souligne que les délégué-es du Grand Nord ne peuvent être présents à l'assemblée.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Manon Perron présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Admission des visiteuses et des visiteurs
6. Affiliation des nouveaux syndicats
7. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
8. Perturbations économiques, grève et autres moyens de résistance

**Il est proposé par Judith Huot  
appuyé par Pascal René-De Cotret**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS**

**Il est proposé par Julien Villeneuve  
appuyé par Francis Dupuis-Déri**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs et que le droit de parole leur soit accordé.

**ADOPTÉ**

**6. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Dominique Daigneault présente les syndicats à affilier.

**Il est proposé par Marie-Thérèse Charron  
Appuyé par Ramatoulaye Diallo**

Que l'on affilie les syndicats suivants :

- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Newrest Servair Montréal–CSN (accrédité le 29 janvier 2015)
- Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de la Pointe-de-l'Île – CSN (section : Bureau coordonnateur des services de garde en milieu familial de Saint-Léonard) (accrédité le 17 février 2015)

**ADOPTÉ**

**7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

S des chargé-es de cours de l'UQAM

Richard Bousquet AGO

SEE Centre univers. Santé McGill–CSN  
SEE Centre univers. Santé McGill–CSN

Mary Ann Davis AGO  
Christopher Reid AGO

SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Judith Ryan AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Manuel Fernandes AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Daphnay Mondelus AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Ginette Arsenault AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Benjamin Vallée AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Alain Séguin AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Paul Ayotte AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Jason Pacheco AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Mathieu Doucet AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Linda Léveillé AGO
SEE Centre univers. Santé McGill-CSN	Paul Thomas AGO
STT du CSSS de la Pointe-de-l'île-CSN	Charles Fréfo AGS
S des RSG en milieu fam. de Mtl et du Centre-Nord-CSN	Julie Roch AGS
S des RSG en milieu fam. de Mtl et du Centre-Nord-CSN	Diane Prévost AGO
SEE de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN	Maxime Vallée-Landry AGO
SEE de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN	Benoît Rioux-Couillard AGO
SEE de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN	Geneviève Després AGS
SEE de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN	Jean-François Bordeleau AGS
STT du CSSS Jeanne-Mance	Gilbert Binette AGO
STT du CSSS Jeanne-Mance	Gilles Matte AGO
SEE du CHUM	Nathalie Brisebois AGO

## **ADOPTÉ**

### **8. PERTURBATIONS ECONOMIQUES, GREVE ET AUTRES MOYENS DE RESISTANCE**

Dominique Daigneault explique aux délégué-es que cette assemblée se situe dans une perspective d'intensification de la lutte à l'austérité, de consolidation et d'élargissement de la lutte au sein des membres du conseil central afin que nos mobilisations connaissent le succès qu'elles méritent. Les syndicats ont été invités à amorcer leur réflexion avant l'assemblée à l'aide des questions suivantes :

- Quels sont les mesures d'austérité qui vous indignent le plus?
- Comment pensez-vous que la CSN doit poursuivre la lutte contre l'austérité et comment votre syndicat compte-t-il y participer?
- À quelles conditions et dans quel cadre votre syndicat serait-il prêt à s'engager dans des actions de perturbation économique?

- Des syndicats de la région sont à la recherche de mandats de grève contre l'austérité et les compressions qui en découlent. Votre syndicat serait-il prêt à s'engager dans cette voie et à quelles conditions?

Les syndicats ont également reçu le plan d'action du conseil central.

L'objectif de cette assemblée est de concrétiser la proposition sur la journée nationale de perturbation économique adoptée en assemblée générale du conseil central.

La présidente informe les délégué-es du déroulement de l'assemblée.

Benoît Lacoursière est invité à faire part à l'assemblée des notions liées à la désobéissance civile. Il rappelle que la désobéissance civile fait partie de l'ADN syndicale, que les « gains syndicaux » ont été acquis de longue lutte.

Monsieur Lacoursière, s'est référé au mouvement étudiant pour illustrer l'idée de perturbation économique.

Il a rappelé des moments clés où ont eu lieu des perturbations d'activités économiques, comme par exemple au Port de Montréal en 2004 ou à la Tour de la Bourse en 1990 et en 2012.

« Le projet d'austérité du gouvernement Couillard est un projet idéologique. Si nous sommes conditionnés à obéir depuis notre tendre enfance, on oublie souvent que la désobéissance est contagieuse », a-t-il laissé tomber.

Il a soutenu que le rôle des délégué-es est de mobiliser les gens et de maintenir qu'une attaque aux services publics accessibles constitue une attaque à nos conditions de travail.

Benoît Lacoursière a conclu sa présentation en insistant sur le fait de ne pas éviter les débats. Il a rappelé que l'appui et l'adhésion des dirigeants des syndicats, des fédérations des conseils centraux et de la confédération avait un aspect réconfortant pour les membres moins militants.

La présentation est suivie d'un riche débat.

« Les interventions se font en faveur de l'intensification des moyens d'action. Une journée de perturbation est une étape importante. Il n'y a rien qui nous dit que la mobilisation s'arrêtera à une journée de perturbation. Le niveau de perturbation varie selon chaque personne. Le 1<sup>er</sup> mai est une journée symbolique importante. On soulève l'importance de rester visible dans l'espace public pour maintenir la mobilisation. Avoir des actions soutenues. Faire plus qu'une assemblée comme celle-ci. Créer des moments de convergence. Il est nécessaire également de coordonner nos actions. À force de parler de l'austérité, on oublie les

particularités. Quand est-ce qu'on arrête nos actions ? Le calendrier du printemps est important puisqu'il est possible de se faire imposer les conditions de travail dans le secteur public. Il faut mobiliser la population et envisager d'organiser des manifs de quartiers dès le printemps. »

Après le débat, la proposition suivante a été mise au jeu.

### **Proposition du 18 février 2015**

- **Attendu** la proposition adoptée lors de l'assemblée générale de novembre 2014;
- **attendu** l'attitude intransigeante, arrogante et antidémocratique du gouvernement Couillard;
- **attendu** la nécessité d'intensifier la pression sur le gouvernement Couillard;
- **attendu** le rôle majeur du mouvement syndical dans cette mobilisation.

**Il est proposé par Judith Huot  
Appuyé par Chantal Morin**

#### **Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN**

- Crée un réseau d'action composé des membres du conseil syndical, ainsi que de militantes et de militants de la région; que ce réseau ait comme principale fonction d'appuyer et d'intensifier les mobilisations dans la région.
- Invite ses syndicats affiliés à poursuivre leur mobilisation, notamment
  - ❖ en prenant position contre l'austérité si ce n'est pas déjà fait,
  - ❖ en adhérant au plan d'action du conseil central en général,
  - ❖ en se prononçant en faveur de la tenue d'une journée nationale de perturbation économique contre les mesures et compressions du gouvernement, tel que résolu à l'assemblée générale de novembre.
- Appuie la mise en œuvre d'un tel mandat.
- Poursuive la promotion de cette journée nationale et fasse les représentations nécessaires auprès de la CSN afin d'interpeller le plus grand nombre d'organisations syndicales.

#### Amendement

**Il est proposé par Julien Villeneuve  
Appuyé par Francis Dupuis-Déri**

- ✓ D'enlever
  - le premier boulet de la proposition
- ✓ D'ajouter
  - Que le conseil central participe activement en collaboration avec

tous les acteurs de la société civile qui s'engagent similairement, à l'organisation d'une journée de perturbation économique qui se déroulera en semaine au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2015;

✓ D'ajouter

- Que le CCMM encourage la CSN à joindre formellement la Coalition main rouge ainsi qu'à s'investir de manière prioritaire au sein de ses activités.

**Il est proposé par Lyne Lepage**

**Appuyé par Gilbert Binette**

De scinder le sous-amendement en trois

### **ADOPTÉ**

- Biffer le premier boulet : **Rejeté**
- Crée un réseau d'action composé des membres du conseil syndical, ainsi que de militantes et de militants de la région; que ce réseau ait comme principale fonction d'appuyer et d'intensifier les mobilisations dans la région. **Adopté**
- Participe activement en collaboration avec tous les acteurs de la société civile qui s'engagent similairement, à l'organisation d'une journée de perturbation économique qui se déroulera en semaine au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2015. **Adopté**
- Encourage la CSN à joindre formellement la Coalition main rouge ainsi qu'à s'investir de manière prioritaire au sein de ses activités. **Rejeté**

### Amendement

**Il est proposé par Carole Yerochewski**

**Appuyé par Léa Fontaine**

D'ajouter le boulet suivant :

- Participe activement en collaboration avec tous les acteurs de la société civile à l'élaboration d'alternatives qui mettent de l'avant d'autres priorités que la lutte au déficit et qui permettent de tisser de larges solidarités avec celles et ceux qui ont déjà subi l'austérité depuis les années 1990. **Adopté**

**La proposition finale se lit comme suit :**

- **Attendu** la proposition adoptée lors de l'assemblée générale de novembre 2014;
- **attendu** l'attitude intransigeante, arrogante et antidémocratique du gouvernement Couillard;
- **attendu** la nécessité d'intensifier la pression sur le gouvernement Couillard;
- **attendu** le rôle majeur du mouvement syndical dans cette mobilisation.

**Il est proposé par Judith Huot  
Appuyé par Chantal Morin**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN**

- Crée un réseau d'action composé des membres du conseil syndical, ainsi que de militantes et de militants de la région; que ce réseau ait comme principale fonction d'appuyer et d'intensifier les mobilisations dans la région.
- Participe activement en collaboration avec tous les acteurs de la société civile qui s'engagent similairement, à l'organisation d'une journée de perturbation économique qui se déroulera en semaine au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2015.
- Participe activement en collaboration avec tous les acteurs de la société civile à l'élaboration d'alternatives qui mettent de l'avant d'autres priorités que la lutte au déficit et qui permettent de tisser de larges solidarités avec celles et ceux qui ont déjà subi l'austérité depuis les années 1990.
- Invite ses syndicats affiliés à poursuivre leur mobilisation, notamment
  - ❖ en prenant position contre l'austérité si ce n'est pas déjà fait,
  - ❖ en adhérant au plan d'action du conseil central en général,
  - ❖ en se prononçant en faveur de la tenue d'une journée nationale de perturbation économique contre les mesures et compressions du gouvernement, tel que résolu à l'assemblée générale de novembre.
- Appuie la mise en œuvre d'un tel mandat.
- Poursuive la promotion de cette journée nationale et fasse les représentations nécessaires auprès de la CSN afin d'interpeller le plus grand nombre d'organisations syndicales.

**ADOPTÉ**



**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par Marie-Thérèse Charron  
appuyé par Guy L'Italien**

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 21 h 55.

Dominique Daigneault  
Présidente

Manon Perron  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 93*

*Femmes : 43*

*Hommes : 50*

*Officiel-les : 90*

*Substituts : 3*